



**« Accompagnement de Collectifs de Producteurs.trices ou de Porteurs de projet
En phase d'émergence et d'installation »
cycle de 4 jours d'initiation**

Formation-action

Dates, Durée et Horaires :

- jeudi 9 & vendredi 10 janvier 2025 = J1 - J2

- jeudi 6 & vendredi 7 mars 2025 = J3 - J4

Horaires : de 10h à 18h (les 9/01 et 6/03/25), de 9h à 17h (les 10/01 et 7/03/25)

Lieu de la formation : Grande salle de la Confédération paysanne, 104 rue Robespierre
93170 Bagnolet

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Durée de formation : 28 heures

Organisme de formation : FADEAR

n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A

n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

Prérequis : Aucun

Public

Tout.e.s accompagnatrices.teurs, conseiller_e_s, animateurs_trices, agents de développement ayant une expérience d'intervention dans des collectifs agricoles. Les conseiller.e.s doivent être sensibles aux aspects relationnels et ouverts à s'interroger sur leur propre comportement en relation avec les groupes.

Contexte

Dans le cadre d'accompagnement de groupes de producteurs_trices ou de porteurs de projet qui souhaitent s'installer à plusieurs, les animateurs_trices sont confronté_e_s à des questions spécifiques autour du collectif (gestion de travail de groupe, relation humaine, définition d'objectifs commun,...) auxquels ils ne savent pas répondre. Ils sont également amenés à accompagner individuellement et collectivement ces producteurs.trices ou porteurs de projet.

L'objectif de cette formation est donc de **s'initier à l'accompagnement de collectifs** en comprenant le fonctionnement d'un collectif et en cernant la posture de l'accompagnateur pour mieux répondre à la demande de ces profils.

Objectifs

Prendre en compte, de manière appropriée, les aspects relationnels dans les projets collectifs :

- Identifier quelques facteurs de cohésion dans un groupe**
- S'interroger sur sa pratique**
- Définir la limite** de sa propre intervention dans le champ relationnel : *quelle est ma compétence, où commence ma mission ? où dois-je m'arrêter ?*
- Savoir utiliser quelques outils** simples d'accompagnement de collectifs en phase d'émergence et de constitution

Intervenante extérieure

Virginie ROUSSELIN, consultante-formatrice, animatrice de l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe), spécialisée en accompagnement et médiation dans les groupes agricoles, intervenant sur le module FADEAR, depuis 4 ans.

Animation : **Julien MELOU**, animateur salarié FADEAR, responsable Formation depuis 14 ans.

Déroulement

Action de formation sur 4 jours. Ce programme est à titre indicatif et sujet à modification en fonction des besoins et de la dynamique du groupe.

J1	Quelques principes de bon fonctionnement d'un collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Ce que nous en dit notre expérience - Éclairages sur la dynamique de groupe, les facteurs de cohésion, les sources de dysfonctionnement.
----	--	--

J2	Comment favoriser ce bon fonctionnement ?	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle de l'accompagnateur.trice - Conditions d'accompagnement - Quelques outils simples pour accompagner dans la phase d'émergence et d'installation d'un groupe - préparation du travail d'intersession
	<i>Temps d'intersession</i>	<i>Expérimentation d'outils et méthodes présentés en J1 et J2.</i>
J3	Analyse de pratiques pour s'approprier les apports théoriques et méthodologiques de J1 et J2	<ul style="list-style-type: none"> - Retour sur les situations d'accompagnement de collectifs des stagiaires réalisées en intersession - Identification des pistes à donner pour continuer à appuyer ces collectifs.
J4	Approfondissement des sujets prioritaires des stagiaires	<p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervenir dans une séance de régulation lors d'un accompagnement (découverte de la posture de médiateur), - Aider un groupe à clarifier ses contours en découvrant les différents niveaux juridiques, - Aider un groupe à rédiger son règlement intérieur - Aider un groupe à prendre des décisions collectives ...

A l'issue de la formation :

- Evaluation de la formation par les stagiaires et évaluation des compétences à travers un questionnaire et une autoévaluation.

Méthode

La formatrice, **Virginie Rousselin**, s'appuie sur un **cadre de référence** théorique constitué principalement de :

- l'Ecoute Active**, dans la **théorie de la Non Directivité de Carl Rogers**,
- la **Communication Non Violente** de Marshall Rosenberg,

□ l'Analyse Transactionnelle qui est à la fois une philosophie humaniste fondée sur l'égalité dans les relations, une théorie de la personnalité et des organisations et une méthodologie d'intervention. Notamment la Théorie des Organisations d'Eric Berne

Prise en compte des attentes des participant_e_s :

Apports théoriques et réponses aux questions des participants. Travail en binôme et en groupe

Modalités générales et frais liés à la formation

- Les frais de déplacement salarié-e-s sont à la charge de votre structure.
- Repas du midi sur le lieu de formation pris en charge par la FADEAR, inclus dans le coût de la formation ci-dessous.

Coût formation pour les salarié.e.s : **1 000 € (mille euros) / stagiaire** pour 4 jours de formation (28 heures de formation) (35,7 € / heure-stagiaire) à régler à l'ordre de la FADEAR.

Rappel : possibilité de prise en charge partielle par OCAPAT (fonds de formation) des frais pédagogiques (50 %) sous réserve d'accord de prise en charge par l'intermédiaire du dispositif « BOOST'Compétences » du plan de développement des compétences OCAPAT.



On vous remettra tous les documents nécessaires pour les démarches auprès de votre fonds de formation pour que vous puissiez bénéficier d'une prise en charge.

Attestation de formation : Une attestation de formation délivrée par la FADEAR vous sera fournie en fin de formation

Inscription & Contact :

Julien Melou, animateur FADEAR (jmelou@fadear.org // 06 16 87 76 24)

Bulletin d'inscription à nous renvoyer

« Accompagnement de collectifs de producteurs.trices ou de porteurs de projet

En phase d'émergence et d'installation » (formation n°A1)

9 & 10 janvier 2025 = J1-J2 + 6 & 7 mars 2025 = J3-J4 à Bagnolet – locaux Confédération paysanne (grande salle)

Nom

Prénom :

Structure / Statut (salarié_e, paysan_ne, autre...) :

Adresse complète :

Tel : EMail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....

En m'inscrivant à cette formation, j'accepte les conditions générales de vente de la FADEAR, et son règlement intérieur, en ligne, sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/formations> dans l'onglet Formation.

Fait à le Signature :

=> Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ? (site internet, email, bouche à oreilles, autre...) :

.....

* Données collectées

Les données collectées par la FADEAR dans le cadre de ce questionnaire ne seront pas conservées au-delà de la durée de 3 ans. **Elles n'ont pour seul objet que l'organisation de l'événement** (confirmation, relance, envoi de documents pré et post formation et le suivi des stagiaires).

- Droit d'accès

Les personnes dont les informations sont collectées et traitées peuvent demander l'accès aux données les concernant à tout moment et sans limitation.

- Droit de rectification et d'opposition

Les personnes dont les données sont collectées et traitées peuvent demander la rectification des données conservées. Ils peuvent également s'opposer à leur utilisation.

Pour toutes questions concernant vos données collectées et vos droits – merci de contacter cette adresse jmelou@fadear.org, pour toutes informations

COMMENT SE RENDRE À LA FADEAR ?

COMMENT ?

METRO

9 ROBESPIERRE
OU
3 GALLIENI

BUS

192 RÉPUBLIQUE
→ ROBESPIERRE

DEPUIS LA GARE DE L'EST OU GARE DU NORD :

Prendre le **Métro 5**, direction «Place d'Italie», descendre à «République». Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE D'AUSTERLITZ :

Prendre le **Métro 5**, direction «Bobigny», descendre à «République». Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE ST-LAZARE :

Prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE DE LYON :

Prendre le **Métro 1**, direction «Château de Vincennes», descendre à «Nation». Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

DEPUIS LA GARE MONTPARNASSE :

Prendre le **Métro 6**, direction «Nation», descendre à «Nation». Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

CONTACTS



104 rue Robespierre - 93170 BAGNOLET
Tél. 01 43 63 91 91
www.agriculturepaysanne.org
www.jeminstallepaysan.org

OÙ ?

